

**AIDE A L'ORIENTATION
DES DEMANDEURS D'ATTESTATION D'INTERNEMENT DURANT LA GUERRE D'ALGERIE**

Si vous avez été interné dans des **établissements pénitentiaires en France** (à Paris ou en province), vous pouvez vous adresser au **ministère de la Justice français** :

Ministère de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire
Bureau du travail, de la formation et de l'emploi
8-10, rue du Renard
75004 PARIS

Si vous avez été interné dans des **établissements pénitentiaires en Algérie**, vous pouvez vous adresser au **ministère de la Justice algérien** :

Ministère de la Justice de l'Etat algérien
12, rue du Vieux Palais
ALGER

Si vous avez été détenu dans des **camps d'internement en France** :

- en particulier, centres d'assignation à résidence surveillée du Larzac, de Saint-Maurice-l'Ardoise, de Thol ou de Vadenay, vous pouvez vous adresser à :

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales
Mission des Archives nationales
11, rue Cambacères
75008 PARIS

- centres situés à Paris ou banlieue parisienne (Vincennes, etc.), vous pouvez vous adresser également à :

Service des archives et du musée de la Préfecture de police
1^{bis} rue des Carmes
75195 PARIS RP

Si vous avez été détenu dans des **camps d'internement en Algérie**, vous pouvez vous adresser au **ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales** (adresse ci-dessus). Les demandes d'attestation d'internement en Algérie qui ne pourraient pas être traitées par le ministère de l'Intérieur faute de dossier, seront transmises au Centre des Archives d'Outre-Mer (29, chemin du moulin Detesta 13090 AIX-EN-PROVENCE).

Signalons également que certains dossiers sont conservés en Algérie. Le demandeur doit s'adresser aux services d'archives suivants, selon la localisation du camp d'internement :

Archives régionales d'Alger
3, rue Djilali Benamara
ALGER

Archives régionales de Constantine
1, rue du docteur Moussa
CONSTANTINE

Archives régionales d'Oran
3, B^d du Colonel Abderrazak
ORAN

Service des archives de la Wilaya de Batna
05 000 BATNA

Service des archives de la Wilaya de Sidi-Bel-Abbès
22 000 SIDI BEL ABBES

Si vous avez été détenu dans des **camps d'internement militaires (centres de triage et de transit, centres d'hébergement ou centres militaires d'internés) en Algérie**, vous pouvez vous adresser au **ministère de la Défense français** :

Service historique de la Défense
Département interarmées, ministériel et interministériel
B.P. 166
00465 Armées.

NB : Le Service historique de l'Armée de terre ne conserve aucun document provenant de prisons ou de maisons d'arrêt civiles.

Les courriers adressés aux organismes cités doivent comporter les noms, prénoms, filiation, date et lieu de naissance de l'intéressé, ainsi que toute information qui aura pu être retrouvée sur le(s) lieu(x) et dates de détention.